



**Personnes présentes :**

- M Delabroy Georges, maire de Saint Christophe de Double
- Mme Mercier Marie-France, M Bouvry Patrice, adjoints au maire
- Mme Habrie, Mme Micoine, représentantes des parents d'élèves
- Mme Marchesseau Sabrina, Mme Cochard Noémie, M Lecomte Raphaël, Mme Dubeau Coralie (directrice), équipe enseignante

**1) Bilan de la fin de l'année scolaire 2016-2017**

a) Effectifs

L'effectif était de 69 élèves en début d'année, il est désormais de 63. Il y a eu 6 radiations pour cause de déménagement et aucune inscription. Une baisse significative engagée l'année dernière est constatée.

b) La fête de l'école

Elle a eu lieu vendredi 16 juin. Nous remercions la municipalité et les parents d'élèves pour leur aide dans l'organisation de la soirée, ainsi que Jo qui a réalisé la sonorisation. Le spectacle a été conçu autour de la pièce de théâtre Jérémy Fisher. Chaque classe a contribué à la narration en utilisant des formes artistiques diverses, la danse, le chant et la représentation théâtrale. Une petite centaine de repas ont été servis, les bénéfiques de la tombola et du repas s'élèvent à 587,60 euros. A noter, une nette baisse des réservations ainsi que des bénéfiques. La somme d'argent de la coopérative sera moins élevée l'année prochaine, l'école ne sera pas en mesure de financer autant de bus.

La date de la fête de l'école a été faite sans concertation avec la mairie ; la mairie demande, pour les années suivantes, de s'entendre sur la date afin d'éviter la succession des événements sur un même week-end (fête de la musique). Il a été évoqué de fusionner les manifestations de la fête de l'école et de la musique.

c) Finalisation des projets

- Les comités de lecture (PS/MS/GS/CP) : Ils ont eu lieu en deux temps. Tout d'abord, à la salle des fêtes de Porchères, pour une rencontre avec une mise en lien des projets établis dans les différentes classes participantes (théâtre d'ombres par la classe de 6° du collège de Coutras et un ABCdaire du goût). Il s'agit d'un moment particulier partagé entre petits et grands. Ensuite, par la présentation des projets à la médiathèque de St Seurin où les familles étaient invitées et l'évènement a permis de fréquenter un lieu de culture proche. L'année prochaine, il y aura 3 classes participantes.

- Jardin et patrimoine : Les graines réceptionnées ont été plantées. La classe s'est déplacée à la commanderie de Sallebruneau à Frontenac autour du thème du Moyen-âge. Ils ont visité les ruines le matin et l'après midi, ils ont participé à des ateliers artistiques sur le thème du landart et scientifiques sur la reconnaissance des plantes à partir de descriptions.

- Jérémy Fisher : ce qui a été particulièrement intéressant avec ce projet c'est l'approche concrète, par la représentation à laquelle les élèves ont assisté, par le contact et les ateliers avec les comédiens et enfin par le spectacle qu'on produit les élèves. Ils ont du mémoriser un texte, appréhender l'espace scénique, proposer différentes interprétations et enfin accepter de se produire devant environ 200 personnes.

d) Accueil adapté

Suite à l'accident survenu, nous avons tenté d'accueillir Ethan dans les meilleures conditions possibles, il a fallu procéder à quelques aménagements car la cantine et les sanitaires sont inaccessibles pour un élève en fauteuil. Des toilettes sèches ont été installées dans la cour, un agent a été détaché spécifiquement pour assurer le repas et la garderie dans une autre salle (celle du milieu). Cette expérience permet de rappeler la nécessité d'une rampe d'accès pour les locaux de la cantine et des sanitaires. La mairie a engagé une réflexion quant à la mise aux normes de l'école (sous 3 ans) pour l'accueil de personnes en situation de handicap. Pour l'année prochaine, un cahier technique est envisagé. Celui-ci tiendrait compte des vérifications de l'ensemble des locaux de l'école lors de chaque vacances afin de prévenir d'éventuels accidents. Il serait intéressant d'y noter également les « presque accidents ».

- ✓ Employés municipaux

L'équipe enseignante remercie les agents municipaux pour leur efficacité et leur bienveillance tout au long de l'année.

**2) Préparation de la rentrée 2017-2018**

- ✓ Organisation pédagogique et composition de l'équipe éducative :

L'année prochaine l'équipe et l'organisation pédagogique restent inchangées à l'exception de Stéphanie Chirol qui n'assurera pas la décharge de direction. Pour le moment le jour de décharge et la personne assurant le poste ne sont pas connus.

Classes	Niveaux	Enseignants
Classe 1	TPS/PS/MS	Mme Marchesseau Sabrina
Classe 2	GS/CP	Mme Cochard Noémie
Classe 3	CE1/CE2	M Lecomte Raphaël
Classe 4	CM1/CM2	Mme Dubeau Coralie

✓ *Effectifs prévus*

Voici la prévision des effectifs pour la rentrée prochaine

TPS/PS/MS 17 élèves	PS : 8 élèves TPS : 1 élève	MS : 8 élèves
GS/CP 13 élèves	GS : 9 élèves	CP : 4 élèves
CE1/CE2 17 élèves	CE1 : 7 élèves	CE2 : 10 élèves
CM1/CM2 14 élèves	CM1 : 8 élèves	CM2 : 6 élèves

L'effectif total s'éleverait à 61 élèves. Une mesure de sauvegarde nous permet de maintenir la 4<sup>ème</sup> classe pour un an supplémentaire.

✓ *Travaux prévus :*

Cet été, la climatisation réversible sera installée dans les salles de classe. Les menuiseries du réfectoire seront remplacées (changement par du PVC et système anti-pincement des doigts). La cuve de fioul sera déplacée dans un autre local avec un coupe-feu de 2h).

D'autres travaux sont en cours d'étude sur le plan de la sécurisation de l'école :

- Rehausse du portail avec gâche électrique
- Installation d'un système d'alarme à la cantine et dans la salle comportant du matériel informatique

Il est rappelé l'importance de faire attention aux consommations électriques.

✓ *Accueil des PS et TPS*

- Les élèves de PS et TPS de l'année scolaire 2017-2018 ainsi que leurs parents ont été accueillis jeudi 29 juin de 17h à 18h. L'objectif est de prendre un premier contact : découvrir les lieux, l'enseignante, les futurs camarades et le fonctionnement de l'école et ainsi répondre aux premières inquiétudes et questions des parents.

- Accueil des TPS : Après une 1<sup>ère</sup> expérimentation, nous allons poursuivre l'accueil des élèves de TPS, un seul est inscrit pour le moment. L'élève bénéficiera d'un projet individuel dont les modalités seront régulièrement réévaluées. Il effectuera 4 ans d'école maternelle, le temps de scolarisation sera limité au matin et il ne pourra pas bénéficier des services périscolaires.

- Accueil échelonné lors de la rentrée : il s'agit d'une proposition pour permettre aux élèves de PS et TPS de rentrer dans l'établissement à 10h au lieu de 9h lors des trois premiers jours d'école. Ceci permettrait de limiter le temps de séparation avec les parents, de donner une meilleure disponibilité de l'enseignante et de l'ATSEM pour accueillir individuellement les enfants et échanger avec les parents. Dans l'objectif de conforter une école bienveillante et exigeante, les enseignantes ont à cœur de travailler sur les deux principaux moments de rupture dans la vie de l'enfant : l'entrée à l'école et l'entrée au collège. Par ailleurs, sur 8 élèves de CM2, 6 intégreront le collège public de secteur et deux élèves iront dans des collèges privés.

✓ *Cycle natation*

Nous ferons perdurer le cycle natation l'année prochaine pour la classe de CE1/CE2 à la piscine de Saint-Seurin-sur-l'Isle, il sera constitué de 7 séances du 7 novembre au 19 décembre tous les mardis matin de 10h25 à 11h05. Nous sommes à la recherche de 3 parents accompagnateurs (2 agréés et 1 pas spécialement). Nous remercions la municipalité pour le financement de cette activité.

✓ *Rythmes scolaires*

Le conseil d'école a décidé pour l'année scolaire 2017-2018 de maintenir l'organisation de la semaine scolaire à 4,5 jours. Huit personnes ont voté le maintien de l'emploi du temps actuel et une personne s'est abstenue. La question se posera dès le 1<sup>er</sup> trimestre prochain pour l'organisation de la semaine scolaire 2018-2019. Un questionnaire sera distribué aux parents pour leur demander leur avis. La question du transport scolaire et de son coût est récurrente. Voici les questions ou remarques évoquées : Le ramassage doit-il continuer ou non ? Doit-on demander une participation financière ? Des enfants sont inscrits mais ne prennent presque jamais le bus. Peut-on réduire la taille du bus ? Sommes-nous liés contractuellement à la CALI pour l'organisation des transports ?

### **3) Bilan des TAP et COPIL**

L'effectif est resté stable, ce sont en général les mêmes élèves qui fréquentent les TAP tout au long de l'année. Il y a eu beaucoup moins de problèmes de discipline, ce constat s'explique sûrement par la réduction des groupes en cycles 2 et 3. Les relations animateur/enfant sont décrites comme positives et les enfants sont désireux de participer aux activités. L'an prochain, les TAP continueront à être organisés périodiquement, l'inscription sera annuelle. Il faudra penser à fournir une attestation d'assurance.

- Un exemplaire de ce compte rendu est remis à la mairie
- Un exemplaire de ce compte rendu est affiché à la sortie de l'école
- Un exemplaire de ce compte rendu est remis à l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription
- Un exemplaire de ce compte rendu est conservé dans les archives de l'école
- Un exemplaire de ce compte rendu est remis à chaque représentant de parents d'élèves ainsi qu'au DDEN